

11, rue du Château
L-6922-BERG



Tél.: 77 00 49 – 1
Fax: 77 0082
E-mail: info@betzdorf.lu

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
du Conseil Communal de BETZDORF

Séance publique du: 25.07.2008

Date de la convocation des conseillers: 18.07.2008

Date de publication de la séance: 18.07.2008

Présents: Mme Frank M. Josée, M. Wirtz Jean-François, M. Friederes Marc, M. Krier Jacques, Mme Van Westerop Adri, M. Walentiny Nico, M. Hemmerling Marc, M. Sinner Rhett

Absent excusé: M. Hummer Charles

Véronique Hengen, secrétaire.

ORDRE DU JOUR No: 4

Constitution d'une caution par versement en espèces à l'occasion de la délivrance d'une autorisation de construire.

Le conseil communal,

Vu la loi communale du 13 décembre 1988, telle qu'elle a été modifiée dans la suite;

Considérant que lors de la construction d'immeubles, la commune est dans la plupart des cas confrontée avec une demande de fouille de tranchée dans le domaine public, ceci afin de raccorder l'immeuble aux réseaux d'infrastructures publiques;

Constatant que, dans certains cas, la tranchée n'est pas réfectionnée de manière satisfaisante;

Considérant que la réfection de la tranchée reste souvent à charge de la commune;

Considérant qu'il est à cet effet nécessaire de prévoir la constitution d'une caution moyennant le versement en espèces ceci à l'occasion de la délivrance d'une autorisation de construire, cette caution ne sera remboursée qu'au moment de la remise en état impeccable du domaine public;

Entendu les explications du collège échevinal;

Après avoir délibéré conformément à la loi, décide à l'unanimité des voix des membres présents, d'exiger la constitution d'une caution d'un montant de 2.500€, à verser en espèces lors de la délivrance d'une autorisation de construire.

Ainsi délibéré et proposé à l'approbation de l'autorité supérieure.

Berg, date qu'en-tête.

Suivent les signatures.

Pour expédition conforme, Berg le 8 août 2008.

La bourgmestre,

Le secrétaire,